

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 décembre 2011 à 15 h 30 à la salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère
M^{me} Caroline Naud, conseillère
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère
M^{me} Ninon Fortier, conseillère
M. Jean-Paul Rheault, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 15 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

11-12-209

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

11-12-210

Fixation du taux d'intérêt et d'imposition d'une pénalité sur les comptes dus pour l'année 2012

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, qu'il soit ajouté au montant des taxes qui demeure impayé à l'expiration du délai fixé dans la demande de paiement, et pour tout autre créance impayée :

- huit pour cent (8 %) d'intérêt par année conformément à l'article 981 du code municipal.

Il est également résolu qu'il soit ajouté au montant des taxes municipales exigibles :

- cinq pour cent (5 %) de pénalité par année conformément à l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

11-12-211

Demande d'aide financière du Journal l'Entre-nous

Considérant que le Journal l'Entre-nous est, entre autres, un outil d'information municipale pour les résidents de Rivière-Matawin et de Grande-Anse;

Considérant que le conseil municipal estime que la lecture de ce journal est un loisir pour ses citoyens;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'accorder 550 \$ en guise d'aide financière à la conception et la publication de ce journal pour l'année 2012.

11-12-212

Salaire de la concierge pour l'année 2012

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'augmenter du pourcentage le plus élevé entre 2,5 % et celui correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada pour 2011, le salaire de la concierge, basé sur une moyenne de 8 heures par semaine.

11-12-213

Salaire et conditions de travail de la secrétaire-trésorière adjointe pour 2012

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu:

- D'augmenter du pourcentage le plus élevé entre 2,5 % et celui correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada pour 2011, le salaire de la secrétaire-trésorière adjointe pour l'année 2012;
- De laisser à 25 le nombre d'heures allouées hebdomadairement, en moyenne, pour cette tâche;
- De contribuer pour 5 % de son salaire brut dans un régime épargne retraite.

11-12-214

Salaire et conditions de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière pour l'année 2012

- D'augmenter du pourcentage le plus élevé entre 2,5 % et celui correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistique Canada pour 2011, le salaire de la directrice générale et secrétaire-trésorière pour l'année 2012, basé sur une moyenne de 32 heures par semaine;

- De laisser à 70 \$ sa rémunération supplémentaire pour chacune de ses participations aux assemblées ou rencontres spéciales;
- D'autoriser son adhésion à l'assurance collective de la MRC de Mékinac et d'en défrayer le coût total, moins la partie courte durée de l'assurance maladie qui est à la charge de l'employée;
- De lui accorder 5 semaines de vacances payées, et 10 jours ouvrable pour absence personnelle ou maladie;
- De contribuer pour 5,75 % de son salaire brut dans un régime épargne retraite;
- De lui accorder trois jours de congé pour la fête de Noël et trois jours pour le Jour de l'An.
- De transférer en 2012, les jours de vacances 2011 non pris.

11-12-215

Présentation des comptes

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 15 décembre 2011, totalisant 12 557,34 \$

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation budget	894,33
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation budget	305,85
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation budget	305,85
Caroline Naud	Rémunération et allocation budget	305,85
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation budget	305,85
Ninon Fortier	Rémunération et allocation budget	305,85
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation budget	305,85
Salaire hygiène du milieu	Nettoyage bacs, éco-centre décembre	214,15
Nicole Léveillé	Rembours. réduction assurance emploi	60,98
Service des Loisirs Mékinac	Contribution annuelle	300,00
Monique Bernier C. P. de St-Tite	Cotisation REER 2011	1 523,44
Maison des Familles	Don projet : Boîtes à cadeaux	100,00
Daniel Doucet	Travaux de voirie	60,00
La Coop Univert	Semence pour travaux de voirie	20,60
Nicole Léveillé	Achat cadeaux bénévoles, papier, cartes	258,42
Ville de St-Tite	Frais de glace enfants extérieur 1 ^{er} vers.	572,50
Les Trophées B.H.P. enr	Plaques et gravures	22,79
Ninon Fortier	Cadeaux Noël enfants Matawin et Grande-Anse plus don remis 20 \$	160,00
Mach. W St-Arnault & Fils	Ajust. TVQ déneigement ch. Saint-Joseph	240,90
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	102,37
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	43,20

Ninon Fortier	Frais de déplacement	49,92
Lise Roy Guillemette	Frais de déplacement	47,52
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	78,32
Opération Nez Rouge	Contribution	50,00
Élise Gauthier	Balles de foin-voirie	25,00
Service Cité-Propre	Collecte conteneurs éco-centre 10 fois	3 987,37
Épicerie Lemay-Kinac	Cadeaux bénévoles, goûter Fête biblio	
	Vin 30 ^e anniversaire	510,86
Monique Bernier	Frais de déplacement et fleurs	128,43
Mach W St-Arnault & fils	Travaux de voirie volet II	968,36
Nicole Léveill� (petite caisse)	Cadeaux biblio, produits entretien	161,87
Restaurant Geai Bleu	Repas conseil budget	140,91

11-12-216

Adoption des prévisions budgétaires 2012

Godfrey Plachta propose, appuyé par Jean-Paul Rheault et il est unanimement résolu, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012, comme suit :

Prévisions budgétaires Exercice se terminant le 31 décembre 2012

	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement
Revenus		
Fonctionnement et investissement		
Taxes	741 306	
Paiement tenant lieu de taxes	87 326	
Transferts	205 811	
Services rendus	1 200	
Imposition de droits	24 000	
Amendes et pénalités	2 000	
Intérêts	2 500	
Autres revenus	11 550	
Total des revenus	1 075 693	
Charges		
Administration générale	240 442	8 860
Sécurité publique	208 368	10 640
Transport	338 451	36 870

Hygiène du milieu	157 660	443
Aménagement, urbanisme et développement	45 865	1 630
Loisirs et culture	13 400	5 730
Frais de financement	100	
Amortissement total des immobilisations		64 173
Total des charges	1 004 286	1 068 459
Affectations		
Activités d'investissement	483 685	
Total	1 487 971	
Déficit de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	-412 278	
Conciliation à des fins fiscales		
Surplus accumulé affecté	409 278	
Fonds réservés	3 000	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	

11-12-217

Clôture de l'assemblée

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier, il est unanimement résolu d'autoriser la levée de l'assemblée.